

Nancy, le 31 janvier 1965

Projet de conception d'une édition (imprimée)
de la Chronique des Céléstins de Metz

I Introduction 1) littéraire : replacer la Chronique des Céléstins dans le genre de la Chronique. Voir les choses au point de vue local : y a-t-il eu d'autres Ordres à Metz à faire rédiger des chroniques; était-ce en latin ou en français; depuis quand en français? De là, passer éventuellement à un point de vue plus général (cf les art. de Samaran), mais c'est peut-être trop ambitieux;

2) historique;

3) linguistique : je ne la vois pas encore avec précision.

II Le Texte annoté. Les Notes devraient porter sur

1) les éclaircissements historiques;

2) les explications de mots;

III Les Index terminaux 1) onomastique (personnes et lieux);

2) s'il y a lieu, index des mots expliqués en notes et qui n'appartiendraient pas à des vocabulaires techniques;

3) index analytique du vocabulaire technique complet (au sens large, en y comprenant les institutions): ce serait un index complet pour les formes, mais avec des etc. pour les références au-delà de 10 exemples. D'autre part un système typographique (italiques ou astérisque) signalerait les références aux passages où se trouveraient les explications pour ceux d'entre les mots qui seraient expliqués en note. Il est inutile en effet d'alourdir un "glossaire" d'explications oiseuses sur ce qui est une table ou une chaise, mais il peut être utile de voir figurer les mots en question pour juger un état de langue. Il serait bon de voir figurer dans cet index des renvois sur l'appartenance ou la non-appartenance aux Dictionnaires existants; (des mots)

4) index des formules;

5) index éventuel des proverbes, dictons, locutions proverbiales etc.

N. S. Dans cette conception, l'apparat de notes sera lourd, les index assez grêles (mais permettant plus facilement des vues d'ensemble). On peut prévoir l'inverse:

- a) limiter les notes aux faits historiques;
- b) inclure dans l'index onomastique les renseignements sur les personnages et les noms de lieux;
- c) faire ensuite deux glossaires: un des mots difficiles non techniques (en y mettant les significations);
un des termes techniques, mais n'étant qu'un index pour les mots ne nécessitant pas d'explications (ce qui ferait un glossaire-index boîteux).

J. P. Ais

INTRODUCTION

Le manuscrit 833 de la Bibliothèque municipale de Metz contient une chronique, concernant particulièrement le couvent des Célestins de cette ville. Les érudits, appelés à décrire ce volume, ont toujours hésité à l'identifier avec la Grande chronique des Célestins commencée au XVe siècle par Nicole de Luttange, l'un des religieux de cette maison (1). Le manuscrit, dans son état présent, est évidemment mutilé du début ; il ne semble pas répondre exactement aux descriptions que divers érudits du XVIIIe ont faites de la Grande chronique (2). Pour résoudre ce modeste problème d'historiographie messine, nous disposons de notes d'érudits, et principalement des extraits faits sur la Grande chronique pour les Bénédictins en vue de leur Histoire de Metz (3).

Le volume que les Bénédictins ont analysé et résumé se composait d'une copie des rapports de droit de la cité de Metz, d'une liste des maîtres-échevins jusqu'en 1395, puis d'une chronique, allant de 1366 à 1525, où l'on distinguait trois mains différentes. Les collaborateurs de l'Histoire de Metz ont négligé les rapports de droits et la liste des maîtres-échevins, documents déjà imprimés par dom Calmet (4). De la chronique elle-même, ils semblent avoir donné fidèlement le début. Ces pages présentent la personnalité du fondateur de ce monastère, le patricien messin Bertrand Le *Hungre* puis elles relatent un incident survenu en 1366 et considéré comme une cause lointaine de la fondation ; enfin elles narrent les circonstances de la fondation et donnaient les documents d'archives, ayant trait à celle-ci. Le copiste n'a pas donné ces documents connus par ailleurs (5). Pour la suite, il s'agit de notes prises par les Bénédictins, rarement d'extraits textuels. Un changement d'écriture est noté à partir de l'année 1465 (6). La chronique, appelée par les Bénédictins la Grande chronique se terminait à l'année 1525. Elle était suivie dans le manuscrit par des annales en vers qui étaient vraisemblablement l'une des nombreuses continuations de la Chronique rimée ; cette partie était appelée "petite chronique" (7). Pour les Bénédictins, il n'y avait qu'une Chronique des Célestins, celle dont ils avaient fait l'analyse dans les pages, conservées dans le manuscrit 524 de la Bibliothèque municipale d'Épinal.

D'où viennent les hésitations et les scrupules d'A. PROST et d'autres érudits contemporains ? Ils ont comparé le manuscrit messin 833 avec les indications fournies par les Bénédictins du XVIIIe siècle pour conclure à l'impossibilité d'identifier ce manuscrit avec la Grande chronique des Célestins, brûlée, affirmait-on, tout entière en 1771 (8).

Un examen attentif peut conduire à d'autres conclusions. Le manuscrit 833 est mutilé du début ; les folios conservés commencent en 1371, exactement là où finit la partie recopiée textuellement par les Bénédictins (9). Pour la suite, ceux-ci donnent surtout des notes prises sur la chronique et plus rarement des extraits ; or tous les faits retenus par les Bénédictins pour la période 1371-1465 figurent bien dans le manuscrit 833, et l'on retrouve des passages entiers recopiés. Si l'on examine les arguments, tendant à démontrer l'existence de deux chroniques, ils ne semblent devoir résister à la critique. Quand les Bénédictins, dans la préface de l'Histoire de Metz parlent d'une chronique allant de 1396 à 1439, suivie d'un recueil d'anecdotes de diverses mains jusqu'en 1525, ils ne décrivent pas un manuscrit, mais donnent un jugement de valeur sur cette source (10). Elle est chronique de 1396 à 1439, parce que Nicole de Luttange, auteur premier de ces annales, est entré au couvent des Célestins en 1396 et qu'il est mort en 1439 ; elle est recueil d'anecdotes pour la suite, parce qu'effectivement le ton change et surtout parce que pour le dernier tiers du XVe siècle, le chroniqueur avait rapporté nombre de faits, jugés scandaleux par les religieux du XVIIIe siècle. Les Bénédictins n'avaient dans cette partie retenu seulement "ce qui nous en paroitra mériter la peine, laissant aux R.R. P.P. Célestins celle de voir ce qui les regarde seuls dans la plupart des choses qui y sont rapportées" (11). De sa propre main, dom Jean François avait noté ensuite : "Malheureusement, ces détails ont paru odieux et deshonorans pour l'ordre, à un père Célestin, qui a brûlé la chronique entière en 1771" (12). Mais dom Jean François ne parle ici que par ouï-dire. En fait, ce Célestin soucieux du bon renom de son ordre plus que de la vérité historique, a pu se contenter de brûler la partie de la chronique, comportant la relation des faits scandaleux que, de leur côté, les Bénédictins avaient omis de reprendre dans leur copie. Ainsi s'expliquent les apparentes contradictions entre les notes concernant la chronique des Célestins et l'état du manuscrit 833.

Enfin, si dom Dieudonné affirme que la chronique était accompagnée d'un nécrologe des Célestins commençant en 1372, il a sans doute été frappé par l'abondance des mentions d'obits et de sépultures que contient la chronique (13).

Un dernier argument peut être trouvé dans les inventaires de la bibliothèque des Célestins de Metz, tels qu'ils ont été faits, l'un par Charles Le Tonnelier au XVII^e siècle, l'autre par le P. Daire, au XVIII^e. Le premier, fort incomplet dans son énumération, ne parle pas de la chronique ; le second la note ainsi sous la cote C 45 (14) :

"Nicole de Luttange, célestin, Chronique de la ville de Metz. Elle commence en 1307 jusqu'en 1535 ; on y trouve l'histoire du monastère et des événements généraux". Cette description ne semble pas contredire les indications, fournies par les Bénédictins, si l'on veut bien admettre une erreur de date, 1535 pour 1525. Il n'est pas question de deux chroniques dans cet inventaire.

Il nous semble possible de conclure. Le manuscrit n° 833 est bien la chronique, analysée par les Bénédictins et inventoriée par le P. Daire. Ce recueil est mutilé du début et de la fin ; il n'a pas été brûlé tout entier en 1771, mais seulement amputé de sa dernière partie, celle qui relatait les faits scandaleux. Le manuscrit n'est pas, en sa première partie, l'autographe de Nicole de Luttange, mais cette partie a fort bien pu être recopiée, sous sa direction, par un scribe qui aura continué son oeuvre.

Pour la présente édition, il nous a paru utile de donner le commencement de la chronique tel qu'il fut recopié par les Bénédictins au XVIII^e siècle ; ce début, imprimé en caractères distincts, est suivi par le texte du manuscrit 833 qui va jusqu'à l'année 1469. Puis l'on s'est référé à nouveau aux notes des Bénédictins qui sont publiées pour la période allant jusqu'en 1525. La suite du texte primitif ne paraissant être qu'une des continuations de la chronique rit^muée, il a paru inutile de donner ici, les notes des Bénédictins puisque cette oeuvre doit faire l'objet d'une édition critique (15).